

Au travers d'une loi sur l'information au public, le canton de Berne peaufine son paquet d'aides aux médias régionaux. Les journaux gratuits pourraient aussi en profiter

Aide aux médias... bis repetita

ALAIN MEYER

Canton de Berne ▶ Le ravalement de façade de la loi bernoise sur l'information au public, qui date de 1993, devra être encore un peu affiné. Hier au Grand Conseil, en première lecture de cette refonte d'un texte bientôt vieux de trente ans, des pommes de discorde sont apparues en résonance avec les thèmes qui ont émaillé la campagne sur le paquet d'aides aux médias.

Au Rathaus de Berne, quelques esprits se sont en effet échaudés autour de l'introduction d'une base légale qui permettrait au canton d'octroyer à l'avenir des aides indirectes aux médias. voire même exceptionnellement des aides directes pour les journaux, radios et TV de la minorité francophone disséminés entre Bienne et le Jura bernois (*Journal du Jura*, Canal 3, RJB, Telebielingue), une communauté linguistique protégée par un statut particulier. Indirectement, des sommes pourraient être attribuées pour la formation des jeunes journalistes ou pour des efforts fournis dans la numérisation des titres. Un voyage est aussi prévu pour le bureau régional bernois de l'agence de presse Keystone-ATS, principal relais des communiqués de presse des autorités cantonales. Le bureau régional Vaud jouit depuis quelque temps déjà d'un tel soutien cantonal.

Que faire des gratuits

Berne y songe. Mais trois semaines après le non à près de 55% au train de mesures en faveur des médias, des député·es ont à nouveau brandi hier devant le parlement la menace de voir cet argent filer «chez Tamedia» (TX Group). Autrement dit atterrir dans les poches d'actionnaires et non pour améliorer l'information du public. Présent dans les tribunes au début de cette session et longuement applaudi, l'ambassadeur ukrainien



En mai dernier, des journalistes du Bund et de la Berner Zeitung s'étaient opposés à la fusion des deux titres ancestraux de la capitale. KEYSTONE

en Suisse, Artem Rychenko, a certainement apprécié. «Notre démocratie s'es-souffle», a embayé le libéral-radical de Bienne Pierre-Yves Grivet, observant avec sa sensibilité de Romand «une baisse de la diversité et de la qualité de l'offre» dans sa région bilingue. «Nous avons besoin de journalistes capables d'analyser l'actualité. Mais nous ne voulons pas non plus d'une aide unilatérale à Tamedia», a-t-il répété.

Attaché à la véracité des faits, cet ancien professeur d'histoire s'est étonné ensuite que le canton de Berne ne prenne pas en compte dans cette loi révisée une aide, même indirecte, aux journaux gratuits. «Nous devrions pouvoir également les soutenir», a-t-il martelé, citant le tout-ménage *Biel-Bienne*. «L'article 34 qui consacre ces aides ne les exclut pas», lui a-t-on alors répondu. La commission des institutions politiques

et des relations extérieures du Grand Conseil devra maintenant trouver une formule pour les inclure.

Traductions simultanées

Cette instance devra également dire à partir de quel échelon de pouvoir le canton sera à l'avenir tenu de diffuser ses informations et ses communiqués – de manière simultanée – dans les deux langues, en français et en allemand. «De sérieux pro-

blèmes de synchronisation sont apparus durant la crise Covid lorsque des informations précieuses ont tardé à être traduites en français», a confirmé hier au *Courrier* Sandra Roulet Romy, rapporteuse socialiste de cette commission. Une situation gênante sachant que «ces informations étaient liées à des questions de santé ou à des mesures économiques pour le cas de rigueur, notamment pour le secteur de la gastro-

nomie». Le chancelier, Christoph Auer, lui a répondu que tout dépendait du niveau de pouvoir et qu'il ne voyait pas de



«Nous avons besoin de journalistes capables d'analyser l'actualité. Mais nous ne voulons pas non plus d'une aide unilatérale à Tamedia»

Pierre-Yves Grivet

pertinence à ce que des juges traduisent systématiquement des textes. Pour cet aspect-là aussi, une deuxième lecture de la loi sera nécessaire. Reste une question: quels moyens le canton de Berne va-t-il engager pour aider ses médias peïs dans la tourmente de la révolution digitale? Aucune somme n'est articulée et impossible de savoir à partir de quand cette aide indirecte pourra être fournie. Lors de la présentation de ce texte au Grand Conseil, le gouvernement s'était contenté d'affirmer qu'il n'avait actuellement «pas budgété de ressources dans ce but» et qu'il s'agissait surtout d'un cadre. «On attend du concret», conclut Sandra Roulet Romy. 1